

Éducommunication, stimulation cognitive et évaluation des pratiques : un triangle vertueux pour la prise en charge du handicap mental ?

Audrey Bonjour¹

Aix-Marseille Université
Institut de recherche en sciences de l'information et de la communication (IRSiC) EA 4262
audrey.bonjour@univ-amu.fr

Vincent Meyer²

Université de Lorraine
Centre de recherche sur les médiations (CREM) EA 3476
vincent.meyer@univ-lorraine.fr

Partant des usages et pratiques des outils informatiques et médias numériques dans la prise en charge institutionnelle du handicap mental en France, cet article interroge l'émergence d'une éducommunication en situant ce courant et en développant ses applications dans et pour des formes de stimulation cognitive. Il interroge aussi la place de ces technologies dans les développements organisationnels des établissements accueillant ces publics, notamment en termes de participation et d'évaluation des pratiques professionnelles. *In fine*, l'articulation entre l'éducommunication (approche théorico-pratique), la stimulation cognitive comme méthode et l'évaluation à visées réflexive et créative ouvre des perspectives pour l'amélioration de la prise en charge des personnes handicapées mentales.

Mots clés : Éducommunication, Évaluation, Handicap, Handicap mental, Stimulation cognitive, TIC, Travail social

Educommunication, cognitive stimulation and assessment practices: a virtuous triangle for the management of mental disability?

Based on the uses and practices of computer and digital media in the institutional care of the mentally handicapped in France, this article examines the emergence of a educommunication situating the current and its application in developing and forms of cognitive stimulation. He also questioned the role of these technologies in the organizational development of institutions for these audiences, particularly in terms of participation and assessment practices.

¹ Audrey Bonjour (audrey.bonjour@univ-amu.fr) est maître de conférences à Aix-Marseille Université et membre de l'Institut de recherche en sciences de l'information et de la communication (IRSiC) EA 4262. Elle enseigne la communication à l'IUT d'Aix-en-Provence, département Gestion logistique et transport. Elle a soutenu en 2011 sa thèse qui porte sur les usages et les pratiques de l'informatique et de l'Internet par les personnes handicapées mentales, et ce dans une visée éducommunicationnelle.

² Vincent Meyer (vincent.meyer@univ-lorraine.fr), sociologue, est professeur à l'Université de Lorraine et membre du Centre de recherche sur les médiations (CREM). Il étudie notamment la dimension communicationnelle dans le champ du travail social et, plus particulièrement, les pratiques professionnelles dans les prises en charge du handicap. Ce faisant, il questionne les compétences professionnelles et l'évaluation des pratiques.

Ultimately, the relationship between educommunication (theoretical and practical approach), cognitive stimulation as a method and evaluation referred to reflexive and creative opens up prospects for improving the care of people with mental disabilities.

Keywords : Educommunication, Evaluation, Disability, Mental disability, cognitive stimulation, TIC, Social work

Introduction

Cet article reprend les résultats d'une recherche traitant des usages et des pratiques des outils informatiques et des médias numériques par les personnes handicapées mentales accueillies dans des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) en France. Si on constate une utilisation croissante de l'informatique et de l'Internet, les études d'usage restent très inégales selon les publics. Dans le courant des *disabilities studies*, les usages observés ici conduisent à mettre au jour des relations souvent perçues comme positives entre usagers d'un service et accompagnants professionnels. En effet, ces relations favorisent des apprentissages comme des pratiques innovantes dans le domaine de la communication, du handicap et de l'accessibilité, mais peuvent aussi intervenir, de proche en proche, dans l'évaluation des prises en charge et les logiques de participation des usagers à cette dernière. L'ensemble apporte également un éclairage sur les logiques organisationnelles, sociales et économiques (offre commerciale et industrielle ; qualité des services offerts et recommandations pour une désinstitutionnalisation) de ces établissements. Ainsi ce travail ouvre-t-il des perspectives de recherches fécondes, car, en contexte, les technologies de l'information et de la communication (TIC) cristallisent de multiples tensions et enjeux dans la prise en charge du handicap mental et, plus largement, du public des personnes en situation de handicap cognitif.

D'une part, nous proposons de caractériser l'évolution de cette prise en charge à partir de deux courants de recherche en émergence : l'éducommunication et la stimulation cognitive des fonctions sociales, psychologiques et cognitives. Ainsi en Amérique latine les pratiques éducommunicationnelles font-elles l'objet de plusieurs recherches réparties en cinq domaines d'application : l'éducation à la communication, la médiation technologique, l'expression artistique, la communication pour la citoyenneté et l'épistémologie de l'éducommunication. D'autre part, l'introduction des TIC dans de nombreux établissements avec des usages et des significations protéiformes conduit à les considérer – de par les activités qu'elles permettent – comme indicateur et/ou marqueur de la qualité d'un accompagnement pour une « ouverture sur l'extérieur » et donc potentiellement mobilisables pour l'évaluation des pratiques professionnelles et une transformation des prises en charge comprise comme un décloisonnement. Nous nous appuyons ici sur une ethnographie centrée sur la communication dans ces établissements (Meyer, 2006a) et sur les travaux d'un groupement professionnel représentatif du champ en question (Laforcade, Meyer, 2008 ; Meyer, 2006b, 2010, 2012).

1 Émergence d'un courant de recherche en éducommunication

Genèse d'une analyse éducommunicationnelle dans le champ du handicap mental

Lors de notre recherche doctorale (Bonjour, 2011) nous avons analysé l'accès, l'appropriation et les usages de l'informatique et de l'Internet par les personnes handicapées mentales accueillies en établissements spécialisés en France³. Il s'agissait alors de saisir la complexité d'une activité informatique et/ou Internet utilisée comme mode d'intervention spécialisée, ce que Vincent Meyer (2004 : 222) a caractérisé par le terme de sociotique, c'est-à-dire la rencontre entre les champs du social et technologique. Notre analyse de ces usages nous a

³ Trois choix ont guidé notre travail : un pari épistémologique, c'est-à-dire le refus de cibler un type de handicap mental, la mise en œuvre d'une méthodologie mixte (questionnaires, entretiens, observations) et l'ancrage dans la transdisciplinarité.

permis d'obtenir des significations d'usage, des valeurs d'usage et des profits d'usagers. Ainsi avons-nous eu accès à un ensemble de représentations sociales et individuelles qui guide l'action. Ces significations transparaissent dans les discours tenus par les usagers, inhérents aux pratiques de communication et se forgeant dans la confrontation à la technique (Jouët, 1993 : 113). Plusieurs types d'usages ont été mis au jour. En premier lieu, les usages (ré)éducatifs qui comprennent une pluralité d'apprentissages, tout particulièrement scolaires. En second lieu, ce sont des usages socialisateurs au sens de participation à une vie sociale (*i.e.* l'intégration et l'inclusion) ; puis, des usages communicationnels (communications institutionnelles et interpersonnelles favorisant une « communication totale » et renforçant le lien social). Enfin, des usages professionnels, justifiés par des intérêts professionnels et alliés aux propriétés de l'outil informatique, ils permettent de développer certaines pratiques (notamment d'évaluation) et compétences, à savoir surtout pédagogiques. Dans le contexte actuel d'évolution législative et organisationnelle des ESSMS, l'informatique et l'Internet peuvent être considérés comme des outils et médias pour atteindre un objectif avec une visée que nous qualifions d'éducommunicationnelle, c'est-à-dire à l'intersection de multiples champs : le socio-(ré)éducatif, l'éducation et le médiatique. Ils peuvent aussi contribuer à renforcer la participation des usagers à et dans la vie de l'établissement : une notion devenue centrale depuis la loi 2002-02⁴ dans la conception et la réalisation de « bonnes pratiques ».

Éducommunication et intervention sociale : des pratiques convergentes

Il est toujours difficile de retracer l'histoire d'un courant, d'autant plus si celui est né sur un autre continent, dans une autre langue. Néanmoins, pour Divina Frau-Meigs (2012) « en Amérique latine et aussi en Espagne, la perspective de l'« édu-communication » prédomine. Elle a des auteurs historiques comme Paulo Freire ou Mario Kaplun et des relais contemporains comme Jesus Martin Barbero, Guillermo Orozco, Ismar de Oliveira, Diego Levis ou Roberto Aparici ». À ce titre, Ismar Soares de Oliveira (1999) voit dans « l'éducommunication »⁵ un champ de recherche pensé comme une nouvelle possibilité d'intervention sociale et défini à partir de l'agir communicationnel dans l'espace éducatif. L'objectif est de produire et de développer des écosystèmes de communication par le biais d'activités éducatives et de formation (Soares, 2002 : 125 citée par Sartori, 2005 : 6). Ceci dans un contexte particulier en Amérique latine *i.e.* d'augmentation des inégalités sociales (Costa, 2011 : 207).

Selon cet auteur (2002 : 11-12), qui signe la préface d'un livre fondateur d'Angela Schaun (2002), *Educomunicação. Reflexões e princípios*, il existe certains domaines d'intervention sociale typiques des pratiques éducommunicatives et représentatifs des activités des travailleurs sociaux quel que soit le champ dans lesquel ils interviennent (service social, éducation spécialisée, animation, petite enfance, insertion, accueil et intervention à domicile et développement social local). Le premier domaine est celui de l'éducation à la communication constitué par deux axes : l'analyse des relations entre producteurs-récepteurs de messages et la pédagogie sous toutes ses formes. Le second est celui de la médiation

⁴ Loi n° 2002-02 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Les évolutions qu'elle induit – outre l'évaluation des activités et de la qualité des prestations – concerne notamment l'accès au dossier de la personne, le contrat de séjour et le document individuel de prise en charge, le conseil de vie sociale impulsant *de facto* de nouvelles formes de participation.

⁵ Les résultats d'une étude menée par Ismar Soares de Oliveira (1999) ont mis au jour l'essor d'un nouveau profil professionnel, celui de « l'éducommunicateur ». Notre recherche doctorale nous a conduits à la même conclusion.

technologique dans l'éducation, y compris l'étude des transformations apportées à la vie sociale au quotidien par les technologies de l'information et leur utilisation dans les processus éducatifs (c'est-à-dire les TIC pour l'éducation : TICE). Le troisième champ recouvre l'expression-communication à travers les arts. Le quatrième se rapporte à la gestion de l'éducation dans les institutions ; il mène à la création d'écosystèmes de communication (entre éducation, culture et communication), c'est-à-dire à une communication pour la citoyenneté. Enfin, le dernier domaine est du ressort de la réflexion épistémologique sur les inter-relations communication/éducation, symbolisée par le nombre croissant d'études, de mémoires et de thèses sur ce nouveau champ dans toute l'Amérique latine.

De plus, Rossana Viana Gaia (2001 : 29) dans l'ouvrage *Educomunicação & mídias* explique comment l'éducommunication est sous-tendue par une pédagogie médiatique. Elle présente aussi une force du courant éducommunicationnel, celle de traduire une rencontre entre la théorie et la pratique. En effet, pour l'auteur (*ibid.*), ce courant dépend de principes de réalité auxquels nous avons été confrontés dans notre recherche doctorale. D'une part, les pratiques professionnelles des médias pour l'éducation et la communication constituent une réalité empirique et méthodologique. D'autre part, l'éducommunication pose frontalement la question de la nécessaire discussion entre les disciplines (inter/pluri/multi et transdisciplinaire) (*ibid.* : 47). Par ailleurs, l'éducommunication a donné lieu, en Amérique latine, à plusieurs expériences concrètes telles la production d'un journal par des étudiants en journalisme, ce en partenariat avec un quartier populaire (Jawsnicker, 2008 ; Da Silva Zacheu Russo, 2012) ou la réalisation d'ateliers de communication pour les personnes handicapées mentales (Cupertino Hallack Orientação, Lahni, 2009 ; Gomes da Silva, 2005). Il est aussi important de préciser que le courant éducommunicationnel s'est construit sur une culture orale ; l'Amérique latine « a intégré les moyens électroniques de communication de masse sans être passé par le langage écrit » (Cardoso Dalla Costa, 2011 : 208-209) et l'outil principal dans une prise en charge reste l'échange oral *i.e.* le savoir communiquer.

2 Éducommunication et stimulation cognitive

Par les pratiques éducommunicationnelles, les professionnels œuvrent pour une prise en charge « globale » des personnes handicapées mentales en stimulant tant les fonctions cognitives, sociales que psychologiques. La stimulation cognitive est « un ensemble de méthodes pédagogiques d'inspiration neuropsychologique permettant de solliciter les fonctions cognitives et psychosociales de façon adaptée » (De Rotrou, 2011). Même si la majorité des professionnels ne s'appuie pas sur un programme de stimulation cognitive élaboré, l'accompagnement aux TIC a pour résultat une forme de stimulation cognitive qui n'est pas méthodique mais induite. Les professionnels ne « mesurent » toutefois pas, au sens strict, les effets de leurs actions *via* ces technologies, avec lesquelles ils acquièrent pourtant un savoir propre à l'interface entre l'éducation et la communication. Cette problématique de la mesure des effets d'une action éducative est récurrente dans ce champ quelle que soit la forme de prise en charge. Elle rejoint aujourd'hui la question de la mesure d'une « performance » des établissements et de leurs services (Meyer, 2012) face à une grande hétérogénéité des pratiques. Faute d'avoir pu stabiliser une « praxis » commune ayant pour base un partage d'expériences, l'instrumentalisation des pratiques en termes d'éducation, de maintien des acquis, de socialisation *via* différentes technologies (réalisations audiovisuelles d'abord et numériques ensuite) a toujours accompagné ce questionnement avec des rhétoriques de légitimation empruntant des notions à de multiples champs disciplinaires. En ce sens, Laurent Cambon (2006 : 204) a montré que le métier d'éducateur spécialisé avait

encore des contours flous et a interrogé l'origine du technolecte des éducateurs. Les emprunts à la psychologie et à la sociologie sont majoritaires (mais ils sont souvent « vécus de façon négative ») et les professionnels se réfèrent également au droit, à l'économie, au management, au comportementalisme anglo-saxon, à la philosophie et à la psychanalyse. L'auteur (*ibid.*) conclut que « ce qui semble poser problème aux éducateurs n'est pas tant le fait que les éducateurs aient emprunté leur langage au champ psychologique, que le fait qu'ils ne le maîtrisent pas toujours et qu'ils ne soient pas en mesure d'identifier un champ théorique et technologique qui leur soit propre ». Avec l'éducommunication, les éducateurs, et plus largement les métiers du travail social, sont en passe de construire ce champ théorique et technologique qui peut, en conséquence, donner une nouvelle visibilité à leurs actions.

Des relations positives : de la catégorisation à la personnalisation

La catégorie « handicap » relève d'une spécificité culturelle française qui a conduit à une prise en charge institutionnelle morcelée et fondée sur la différenciation identitaire. Hervé Marchal (2011 : 41) décompose le processus d'identification en trois registres : « L'humanisation, qui renvoie à l'échelle de l'identité humaine », « la catégorisation, structurante mais restrictive en tant que fondée sur des catégories identitaires génériques » et « la personnalisation qui réabilite l'épaisseur d'identitaire d'autrui ». Pour le dire vite, nous avons constaté que les professionnels ré-humanisent la personne handicapée en reconnaissant « chez l'autre des caractéristiques humaines » (les professionnels parlent d'« apprentissages possibles », de « personnalité ou de goûts révélés », etc.). Puis, il s'opère un glissement catégoriel : du « handicap » ou de la « déficience » à des catégories issues du monde scolaire comme « non-lecteur, partiellement lecteur, lecteur ». *In fine*, la prise en charge avec les TIC débouche sur la personnalisation *via* diverses identités de rôles (par exemple, renversement des rôles d'apprenant et d'usager). L'ensemble contribue à restaurer ou créer des relations considérées comme positives, notamment la réalisation de soi ou la valorisation des professionnels comme des personnes handicapées.

Des stimulations cognitives, sociales et psychologiques

L'analyse des significations d'usages et des pratiques observées nous amène à dresser un bilan des résultats en stimulation cognitive. Nous nuançons nos analyses en précisant que cette stimulation est un des effets des pratiques d'éducommunication et non une méthode avec ses protocoles et ses évaluations. En premier lieu, les fonctions cognitives sont travaillées à plusieurs niveaux. Certaines personnes handicapées font preuve de capacités d'attention améliorée par rapport à d'autres activités du quotidien ; capacités que les professionnels ne pouvaient pas soupçonner. De surcroît, la communication spontanée est développée, ce qui favorise en retour l'autodétermination, c'est-à-dire les habiletés et les attitudes requises pour agir directement sur sa vie (Wehmeyer, 2011). Enfin, l'informatique et l'Internet permettent de stimuler la lecture et l'écriture. Il faut savoir que le niveau d'alphabétisation est souvent faible et que les supports papiers adaptés sont trop infantilisant *a contrario* de ce qui peut être fait avec des supports numériques. En second lieu, la fonction sociale s'appréhende aux différents échelons macro-, méso- et microsociologiques. D'une part, avec les TIC, les établissements d'accueil évoluent du milieu clos au milieu ouvert, leurs frontières étant perméables. D'autre part, les usages des TIC opèrent un processus d'intégration et d'anormalisation (c'est-à-dire de rapprochement à la norme) des personnes handicapées mentales. Mais encore, les liens sociaux se reconfigurent. Par exemple, les liens familiaux sont renforcés ou conservés ; des personnes handicapées ressources favorisent la diffusion et

l'appropriation des technologies. Les plus habiles avec l'informatique et l'Internet vont, entre autres, télécharger des films et les installer sur les ordinateurs des camarades. Enfin, une fonction psychologique est remplie *via* la satisfaction des besoins de reconnaissance qui se manifeste, entre autres, par un sentiment de réussite. Dans cette fonction, il existe aussi un processus de personnalisation que les pratiques des TIC mettent en lumière (conférer *supra* « Des relations positives : de la catégorisation à la personnalisation »).

3 Participation, évaluation des pratiques et désinstitutionnalisation

Une ouverture sur l'extérieur ?

Les ESSMS ont souvent été présentés comme des milieux clos/cloisonnés voire des institutions totales au sens d'Erving Goffman (Meyer, 2006a). Didier Charlane (2008), directeur de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) résume bien les enjeux d'une ouverture de ces derniers, qualifiée « d'indispensable » sur leur environnement. Son propos introductif à une recommandation sur cette thématique précise que cette ouverture doit « permettre aux personnes accueillies de maintenir ou de restaurer leurs liens familiaux et sociaux, et d'exercer leur citoyenneté », ce vers quoi l'éducommunication et la stimulation cognitive tendent. Outre ces principes généraux et généreux, il s'agit aussi de « questionner l'organisation interne, faciliter l'accès des personnes aux ressources du territoire et offrir une transparence qui participe de la prévention des risques de maltraitance ». Ce sont dès lors clairement les modalités actuelles d'intervention qui sont interrogées. Dans cette recommandation (p. 36), l'accès aux technologies de l'information et de la communication est abordé sous le triple sceau de l'ouverture, de la participation et d'une forme d'instrumentalisation de la relation : « Les NTIC pourront donner l'occasion aux personnes d'élargir leur horizon, que ce soit dans les CHRS⁶ où l'insertion sociale et professionnelle s'en trouvera dynamisée, les foyers pour personnes handicapées, ou encore les Mecs⁷, où ces outils pourront, par exemple, être utilisés collectivement pour alimenter des débats. Les professionnels aideront les personnes à s'en servir, avec l'appui éventuel de ressources bénévoles qualifiées sur ce champ. De nouveaux équipements et progiciels pallient aujourd'hui des incapacités ou, de manière plus générale, des situations de mobilité réduite ou l'éloignement de l'entourage des personnes accueillies ». Dans ce cadre et au-delà des artifices managériaux à l'œuvre (mesure de la qualité et/ou performance de l'activité) visant à « scorer » les services offerts et les pratiques, il s'agit bien de promouvoir la coopération, la coordination et la participation entre les différents acteurs comme une base des/de nouveaux droits des usagers et renforcer ou valoriser leur implication (Jaeger, 2012 ; Bouquet, Draperi, Jaeger, 2009). Cette ouverture se concrétise aussi par une réflexion sur les usages de la domotique institutionnelle et, avec elle, des espaces de vie intelligents (Jacquet, 2010).

Évaluation et désinstitutionnalisation

L'évaluation des pratiques professionnelles (interne puis externe) depuis la loi 2002-2 fait encore débat, non sur ses principes *i.e.* rendre compte de son activité, mais sur son instrumentalisation dans différents référentiels. Si ces évaluations sont essentiellement

⁶ Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

⁷ Maisons d'enfants à caractère social.

qualitatives, elles s'équipent de proche en proche *via* différents logiciels qui peuvent aussi servir aux « dispositifs technocratique-procéduriers, bref un prêt-à-évaluer donc à penser et à agir qui réussirait même l'exploit de s'adapter [...] à la réalité du quotidien des établissements et à la complexité des situations sociales de leurs usagers » (Meyer, 2010 : 11).

Le champ professionnel de la prise en charge des personnes handicapées est également marqué par un mouvement de « désinstitutionnalisation ». Si l'on suit une autre recommandation, celle du Conseil de l'Europe⁸, il s'agit bien de repenser « hors les murs » (maintien à domicile) les dispositifs actuels d'accueil et d'accompagnement, pour aller vers une inclusion sociale complète de ces personnes ; ceci renvoie aussi aux principes d'accessibilité pour tous définis par la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées⁹.

Conclusion

Le champ du travail social est parcouru par de multiples tensions avec lesquelles les professionnels doivent conjuguer pour développer des « bonnes pratiques » de prise en charge du handicap. Nous faisons le constat que les TIC cristallisent ces tensions en contexte d'interventions spécialisées. De multiples leviers d'analyse ont été mis en exergue et des études plus ciblées devraient permettre d'étayer certains de nos résultats. Cette recherche a déjà révélé que les usages de ces technologies avaient pour conséquence une stimulation cognitive *via* des pratiques éducommunicationnelles fondées sur une pédagogie médiatique. Cependant, cette forme de stimulation cognitive n'est pas réalisée de manière méthodique, peu de professionnels effectuent des évaluations des usages. Dès lors, la question de la qualification et des compétences devient centrale et elle se pose autant pour les professionnels accompagnant la pratique que pour les personnes handicapées. Par ailleurs, sans se soumettre à l'idéologie technique et pour dépasser la critique d'une vision trop enchantée de la technologie, nous soutenons qu'il reste essentiel d'objectiver la force symbolique de ces objets et le terrain du handicap le permet tout particulièrement. En effet, l'appropriation technique et l'identification de l'action (les significations attribuées par l'usager) participent d'un processus plus global d'appropriation des capacités d'action et d'évolution dans un milieu institutionnel (accès à davantage d'autonomie, maintien des acquis parascolaires et scolaires, inclusion sociale, etc.). Développer le champ théorico-pratique de l'éducommunication, renforcer la stimulation méthodique des fonctions psycho-socio-cognitives et donner sens à l'évaluation par ses possibilités de réflexivité et de créativité contribueraient à penser différemment l'amélioration continue de la prise en charge des personnes handicapées.

⁸ Recommandation (2010) du Comité des ministres aux États membres relative à la désinstitutionnalisation des enfants handicapés et leur vie au sein de la collectivité (article 32).

⁹ Dans son article 47, elle fait de l'accessibilité une exigence pour tous les services de communication publique en ligne de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent.

Références

- Bonjour, A., Meyer, V. (2011). TIC et prise en charge des personnes handicapées mentales. *Communication et organisation*, 213-227.
- Bonjour, A. (2011). *Usages et pratiques socio-(ré)éducommunicationnels pour les personnes handicapées mentales. Outils informatiques et média Internet*. Université Paul Verlaine-Metz. [En ligne] sur : <http://www.theses.fr/150331002>
- Bouquet, B., Draperi, J.-Fr., Jaeger, M. (2009). *Penser la participation en économie sociale et en action sociale*. Paris : Éd. Dunod.
- Cambon, L. (2006). *L'éducateur spécialisé à travers ses discours : une question d'identité*. Université de Haute Bretagne.
- Citelli Castilho, A. O., Costa, M. C., (2011). *Educomunicação : Construindo uma nova área de conhecimento*. São Paulo : Paulinas
- Costa Cardoso Dalla, R. M. (2011). Réflexions sur l'intégration sociale des NTIC et sur l'éducommunication. *Distances et savoirs*, 9(2), 207-217.
- Cupertino Hallack L., Lahni C. R. (2009). A prática da Educomunicação para pessoas com deficiência: caminho para inclusão social.
[En ligne] : http://serv01.informacao.andi.org.br/-488a35b3_1224b642a61_-7fe4.pdf
- De Rotrou, J. (2011). L'historique du concept de la stimulation cognitive. *Cen Stimco*.
[En ligne] : http://censtimco.org/fiches/043_1_historique_du_concept.php
- Gomes da Silva, E. C. (2005). *Educomunicação para pessoas com deficiência: uma experiência com boletim impresso*. Université de Rio de Janeiro.
- Jacquet, J. (2010), L'habitat intelligent, la smartroom, 53-63. In : Thiéblemont-Dollet, S. et Meyer, V. (dirs). *Design des lieux et des services pour les personnes handicapées*. Bordeaux : Éd. LEH.
- Jouët, J. (1993). Pratiques de communication et figure de la médiation. *Réseaux*, 60(11), 99-120.
- Marques de Souza F., Felipe Gama A P., (dir). (2012). *Mídia, linguagem et ensino. Diálogos transdisciplinares*. São Carlos : Éd. Pedro & João.
- Da Silva Zacheu Russo, C. (2012). A crônica como instrumento da educomunicação, 157-179. In : Marques de Souza F., Felipe Gama A P., (dir). (2012). *Mídia, linguagem et ensino. Diálogos transdisciplinares*. São Carlos : Éd. Pedro & João
- Fraug-Meigs, D. (2012). La radicalité de la culture de l'information à l'ère cybériste. In : *E-Dossiers de l'audiovisuel : L'éducation aux cultures de l'information*.
[En ligne] : <http://www.ina-sup.com/ressources/dossiers-de-laudiovisuel/les-e-dossiers-de-laudiovisuel/la-radicalite-de-la-culture-de-l%20E2%80%99>

Jawsnicker, C. (2008). Educomunicação: reflexões sobre teoria e prática. A experiência do Jornal do Santa Cruz.
[En ligne] sur : <http://www.bocc.ubi.pt/pag/jawsnicker-claudia-educomunicacao.pdf>

Laforcade, M., Meyer V. (dirs). (2008). *Les usagers évaluateurs, leur place dans l'évaluation des bonnes pratiques professionnelles en travail social*. Bordeaux : Éd. LEH.

Meyer, V. (dir.). (2012). *Performance, sens et usure dans les pratiques des professionnels en travail social*. Bordeaux : Éd. LEH.

— (dir.). (2010). *Normes et normalisation en travail social. Pour une posture critique entre responsabilité, résistance et créativité*. Bordeaux : Éd. LEH.

— (2006a). *Communication organisationnelle et prise en charge du handicap mental*, Bordeaux, Les Études Hospitalières.

— (coord.). (2006b). *Éthique et mémoire : des préalables à l'évaluation et la démarche qualité en travail social*. Bordeaux : Éd. LEH.

— (2004). *Interventions sociales, communication et médias. L'émergence du sociomédia*tique. Paris : Éd. L'Harmattan.

Schaun, A. (2002). *Educomunicação. Reflexões e princípios*. Rio de Janeiro : éd. Mauad.

Sartori, A. S., Prado Soares, M. S. (2005). Concepção dialógica e as nties: a educomunicação e os ecossistemas comunicativos, pp. 19-22. In : *V Colóquio Internacional Paulo Freire – Recife*.

Soares de Oliveira, I.. (1999). Comunicação/educação: a emergência de um novo campo e o perfil de seus profissionais. *Contato: revista brasileira de comunicação, arte e educação*, 2, 19-74.

Viana Gaia, R. (2001). *Educomunicação & mídias*. Maceió : Ed UFAL

Wehmeyer, M. L. (2011). L'autodétermination. *International Encyclopedia of Rehabilitation*, 1(11).

[En ligne], accessible sur : <http://cirrie.buffalo.edu/encyclopedia/fr/article/34/>